

## Relations industrielles Industrial Relations



*Les cadres et l'entreprise*, Maurice Monteil, Guillon et Gaulon,  
Institut des sciences sociales du travail, Université de Paris,  
1967, 387 pages.

Pierre Dionne

Volume 23, numéro 1, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dionne, P. (1968). Compte rendu de [*Les cadres et l'entreprise*, Maurice Monteil, Guillon et Gaulon, Institut des sciences sociales du travail, Université de Paris, 1967, 387 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(1), 181–182.  
<https://doi.org/10.7202/027881ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La seconde partie de l'ouvrage est moins déroutante quoiqu'elle joue encore sur des notions très floues qui chevauchent et s'entrecroisent. Ainsi, la limite entre les responsabilités individuelles et professionnelles du dirigeant ne nous est pas encore définie et les explications qui devraient nous permettre d'approcher une définition valable sont fondées sur d'autres variables toutes aussi indéterminées et indéterminantes que l'équité, le « fair play », le « trusteeship ». Cependant, l'honnêteté de l'auteur est grande quand il pose tous les problèmes qui concernent l'appréciation d'une information complète et valable, ceux qui concernent la censure et les actions en justice sur l'abus de confiance. Il en vient à reconnaître presque le vice de forme par trop évident qui fait des juges et des témoins les accusés eux-mêmes.

L'ouvrage a des mérites évidents par les études de droit comparé, il demeure inaccessible à ceux qui n'ont une connaissance que parcellaire des pratiques comptables et administratives.

L.-René PARENTEAU

**Classes sociales et pouvoir politique en Amérique Latine**, sous la direction de Alain Touraine, numéro spécial de *Sociologie du Travail*, no 3, juillet-septembre 1967, pp. 227-361, Editions du Seuil, Paris.

La sociologie du développement étudie la manière dont au sein des sociétés non encore industrielles peuvent apparaître des références à la civilisation industrielle.

L'Amérique Latine constitue, semble-t-il, un défi sérieux pour tous ceux qui veulent l'analyser car les types de rapports sociaux qui s'instaurent dans ces pays échappent à l'analyse traditionnelle.

Posant le problème de la spécificité du fait politique en Amérique Latine les auteurs de ce numéro spécial tentent de reprendre les problèmes à la base: ils veulent essayer de déterminer quels sont les acteurs sociaux qui font l'histoire et quelles sont les relations qui se nouent entre classes sociales et pouvoir politique.

L'enjeu de la recherche, tel qu'expliqué par Alain Touraine, est de montrer que peuvent s'élaborer chez les ouvriers latino-américains des références indirectes ou directes au développement, qui peuvent contribuer à définir le sens de celui-ci.

Le numéro lui-même nous présente cinq articles différents. Le premier d'Alain

Touraine et de Daniel Pécaut constitue, en quelque sorte, une présentation et une légitimation du mode d'analyse utilisé.

Le second article est de Fernando-Henrique Cardoso et le troisième de José Nun. Ces auteurs nous présentent respectivement une analyse socio-historique de la formation et du rôle actuel des entrepreneurs et des militaires.

L'auteur du quatrième article, Claudio Ary Dillon Soares, directeur de l'école latino-américaine de sociologie (Santiago, Chili) analyse les relations entre la structure socio-économique et le système politique. Il montre l'impossibilité de tout raisonnement à partir du XIXe siècle européen: la « nouvelle industrialisation » n'aboutit pas à la dichotomie capitalistes-ouvriers, mais à l'opposition classes moyennes-chômeurs et sans-emploi.

Le dernier article enfin, de François Bourricaud, auteur de « **Pouvoir et société dans le Pérou contemporain** » s'attarde sur l'analyse d'un cas particulier celui du Pérou.

L'ensemble constitue donc une analyse originale, bien dans la tradition de qualité que possède la revue **Sociologie du Travail**.

André PETIT

**Les cadres et l'entreprise**, Maurice Monteil, Guillon et Gaulon, Institut des sciences sociales du travail, Université de Paris, 1967, 387 pages.

Parmi les phénomènes sociaux contemporains, il en est un qui retient particulièrement l'attention: celui de l'importance croissante des cadres dans la vie économique et sociale.

Ce phénomène, il est vrai, s'inscrit dans l'évolution plus générale des structures socio-professionnelles des sociétés industrielles. Ainsi les emplois « non-manuels » tendent à réduire en valeur absolue et en valeur relative l'importance de la main-d'œuvre ouvrière dans la population active. Si les Etats-Unis ont été le premier pays au monde où, en 1957, les manuels (« Blue-collar workers ») ont cessé d'être la catégorie d'emploi dominante, en France, l'évolution de la structure professionnelle s'oriente dans le même sens et déjà dans certaines industries de « pointe », la proportion de « non-manuels », notamment techniciens, ingénieurs et cadres, est plus forte que celle des ouvriers.

Si, depuis quelques années, on s'interroge à la fois sur le contenu et la significa-

tion de la « nouvelle classe ouvrière » et sur l'évolution du « monde des employés de bureau », il est remarquable que le « malaise des cadres » attire aujourd'hui l'attention aussi bien des sociologues que des acteurs sociaux.

Les cadres apparaissent comme un enjeu pour les forces sociales en présence. Les dirigeants de l'industrie s'inquiètent de ce qu'ils considèrent comme un affaiblissement de la loyauté des cadres à l'égard de l'entreprise et de leur allégeance à la direction. Il est vrai que lors de récents conflits sociaux des cadres sont parfois sortis de leur traditionnelle neutralité, prenant position en face de la direction, et allant jusqu'à se solidariser avec les techniciens ou les ouvriers. Constatant que la place des cadres entre le monde patronal et le monde ouvrier évolue, les dirigeants se demandent alors comment les intégrer à l'entreprise et comment renforcer parmi eux la légitimité de leur autorité. Les responsables des organisations syndicales de leur côté attentifs à cette évolution, cherchent à la canaliser et à l'orienter, conscients de l'importance que représentent, avec les techniciens, les ingénieurs et les cadres pour l'avenir du mouvement syndical ; la tendance récente à une syndicalisation accrue de ces catégories de salariés ne fait que confirmer leur volonté de les organiser.

Enfin, l'Etat lui-même ne peut rester indifférent devant une telle évolution ; les cadres ne représentent pas seulement pour lui un ensemble de problèmes à résoudre dont les plus actuels sont ceux du « recyclage » et du chômage, mais aussi une force sociale avec laquelle il doit désormais compter. Sans doute, le temps n'est plus où une coupure existait entre cadres « publics » et cadres « privés » ; une certaine collaboration s'instaure entre eux, cependant un clivage semble subsister entre ceux que l'on nomme parfois les technocrates et qui sont du côté des « dirigeants » et la masse des ingénieurs ou des cadres autodidactes qui demeurent du côté des « dirigés ».

Mais, par delà les préoccupations et les intentions des acteurs sociaux, patronat, syndicats, Etat, le sociologue est amené à se poser à l'égard du groupe des cadres des questions fondamentales qui intéressent l'évolution des structures de l'entreprise et de la société, et donc l'avenir des sociétés industrielles. C'est pourquoi avant même de présenter les résultats nécessairement limités d'une enquête menée auprès des ingénieurs et cadres d'une industrie de « pointe », l'on s'efforcera de les situer dans une

problématique plus large, celle du changement : qu'est-ce qui a changé dans la situation professionnelle des cadres ? Leur croissance numérique favorise-t-elle chez eux une prise de conscience collective ? Si oui, quel en est le contenu et la signification ? Quel est le système d'allégeance des cadres dans l'entreprise ? Se considèrent-ils comme faisant partie de la direction, ou bien se considèrent-ils comme des salariés comme les autres, ou encore comme une catégorie intermédiaire et, dans certains cas, en position d'arbitre entre la direction et les ouvriers ? Enfin quelle est leur stratégie ? Et d'abord en ont-ils une ou plusieurs ? Optent-ils délibérément pour l'action individuelle dans la course au pouvoir ? Ont-ils tendance à se replier sur l'autodéfense de leur catégorie ; ou bien au contraire cherchent-ils à se solidariser avec les autres catégories de salariés ? Autant de questions qui ont sans doute en commun d'être centrées sur le statut et le rôle des cadres dans l'entreprise, mais qui nécessairement renvoient à la place que tiennent les cadres dans la société et au rôle qu'ils sont amenés à y jouer.

Partant des transformations de la situation professionnelle des cadres, on ne se limitera pas pour autant à les considérer dans une perspective de pure **adaptation au changement**, mettant l'accent sur le déterminisme de la technique ou de l'organisation sur leurs attitudes et leurs conduites, mais on les considérera tout autant dans leur **volonté de changement**.

On s'interrogera alors sur les modalités et la signification de l'action collective des cadres et sur les formes de groupements, d'associations ou de syndicats par lesquels cette action collective peut s'exprimer ; tout en étant conscient que cette action collective puisse parfois traduire une résistance au changement.

Cette étude sociologique des rapports entre profession et organisation parmi les cadres jette un peu de lumière sur la position toujours discutée du personnel de cadres. De lecture assez facile, elle peut être d'un intérêt marqué pour les dirigeants d'entreprise et tous ceux qui militent dans le syndicalisme.

**Pierre DIONNE**

**Nouveau manuel de l'agent de maîtrise**, par Pierre Demarne et Jacques Ferras, Entreprise Moderne d'Édition, Paris, 1967, 157 pages.

Plusieurs personnes friandes de lecture touchant le domaine du travail connaissent